



Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile

Procès-verbal de la réunion du 21 juin 2019

Ordre du jour :

Information par le Ministre des Affaires étrangères et européennes sur le Conseil Affaires étrangères du 17 juin 2019 et le Conseil Affaires générales du 18 juin 2019

*

Présents : M. Marc Angel, M. Eugène Berger, M. Paul Galles, M. Gusty Graas, M. Fernand Kartheiser, M. Laurent Mosar, M. Claude Wiseler

Mme Diane Adehm, Remplaçante de M. Marc Spautz
M. Yves Cruchten, Remplaçant de Mme Lydia Mutsch
M. Gilles Roth, Remplaçant de M. Jean-Marie Halsdorf

M. Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et européennes

Mme Rita Brors, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Djuna Bernard, M. Mars Di Bartolomeo, Mme Stéphanie Empain, M. Jean-Marie Halsdorf, Mme Lydia Mutsch, Mme Lydie Polfer, Mme Viviane Reding, M. Marc Spautz, M. David Wagner

M. Sven Clement, observateur délégué

*

Présidence : M. Marc Angel, Président de la Commission

*

Information par le Ministre des Affaires étrangères et européennes sur le Conseil Affaires étrangères du 17 juin 2019 et le Conseil Affaires générales du 18 juin 2019

Avant d'aborder les points figurant à l'ordre du jour, le Ministre informe brièvement sur le Conseil européen. Il s'avère qu'aucun des candidats en tête de liste (« Spitzenkandidat ») des élections européennes ne sera en rang utile pour être désigné comme Président de la Commission européenne. Une nouvelle réunion du Conseil européen a été fixée au 30 juin 2019. Le 2 juillet 2019, le Parlement européen élira son nouveau Président. Par ailleurs, le but d'arriver à une neutralité CO₂ en 2050 a été relativé et substitué par une simple déclaration.

Le Ministre aborde ensuite le Conseil Affaires générales du 18 juin 2019. La discussion a porté sur la question de savoir si des négociations d'adhésion peuvent être entamées avec l'Albanie et la Macédoine du Nord. La Macédoine du Nord est un pays candidat depuis 2005. Le différend avec la Grèce concernant la dénomination du pays étant résolu par l'Accord de Prespa, l'obstacle majeur pour entamer des négociations a été ôté. L'Albanie est encore dans une situation difficile. Une décision sur le début des négociations sera prise en octobre 2019.

Un autre sujet ayant dominé le Conseil Affaires générales est celui des forages de la Turquie dans la mer devant Chypre. Certains Etats membres considèrent la Turquie comme partenaire stratégique, d'autres mettent l'accent sur les actions contestées de la Turquie, dont le présent cas des forages. Dans les conclusions, il a été retenu que le Conseil demandera à la Commission européenne de prendre des mesures adéquates.

A la demande du Ministre, la commission décide d'aborder le volet sur le Conseil Affaires étrangères à huis clos.

Luxembourg, le 21 juin 2019

La Secrétaire-administrateur,
Rita Brors

Le Président de la Commission des Affaires étrangères
et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et
de l'Asile,
Marc Angel